Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ETAT DE VAUD - VILLE DE LAUSANNE

Fin du délai de mise à l'enquête du plan d'affectation cantonal pour le site de Bellerive

La mise à l'enquête du plan d'affectation cantonal pour le site de Bellerive s'est terminée le 26 mars. Les services de la Ville de Lausanne ont reçu huit oppositions et une observation. Les oppositions émanent de deux associations, de la section lausannoise du parti des verts, et de cinq particuliers, alors que l'observation provient de la CGN. Le dossier a été transmis par la Municipalité au Canton pour traitement.

Dans le cadre de la mise à l'enquête du PAC, terminée lundi dernier 26 mars, huit oppositions sont parvenues aux services de la Ville de Lausanne concernés. Outre cinq particuliers, trois associations ont souhaité formuler une opposition au PAC. Il s'agit de la section lausannoise du parti des Verts, du Mouvement de défense de Lausanne et de l'Association rives publiques. L'observation quant à elle provient de la Compagnie générale de navigation (CGN).

Le dossier a été renvoyé par la Municipalité de Lausanne au Service d'aménagement du territoire, qui dépend du Département des institutions et des relations extérieures. Pour rappel, c'est ce dernier qui a la compétence de statuer sur les oppositions et l'observation ainsi que d'approuver le PAC. Des recours pourront le cas échéant être déposés contre cette décision.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 avril 2007

Ville de Lausanne, Pascal Chatelain, chef du service d'urbanisme, direction des travaux, 021 315 55 10 DINF, Eric Perrette, architecte cantonal, 021 316 73 10